# V. Description des risques opérationnels

Dans un souci de protéger les clients contre les risques opérationnels, vous devez être en mesure de les identifier, de les décrire et de mettre en place des procédures, systèmes et contrôles afin de les gérer.

Ces risques opérationnels comprennent, de manière non exhaustive, les risques liés à l’infrastructure et aux procédures informatiques, les risques liés à la détermination de l’offre ~~de crowdfunding~~, les risques liés aux services de conservation d’actifs et aux services de paiement (le cas échéant), les risques liés à l’externalisation de fonctions opérationnelles, tout autre risque opérationnel (le cas échéant).

Vous devez décrire les risques opérationnels que vous avez identifiés (article 12, § 2, g du règlement (UE) 2020/1503).

|  |
| --- |
| V.1. Veuillez décrire les sources de risques opérationnels identifiées ainsi que les procédures, systèmes et contrôles mis en place pour gérer ces risques opérationnels (fiabilité des systèmes, sécurité, intégrité, respect de la vie privée, etc.), y compris :   1. Les procédures visant à éviter les interruptions de fonctionnement ; 2. Les dispositifs de secours en place ; 3. Les mesures de protection contre les attaques de pirates informatiques. |
|  |
| V.2. Veuillez décrire les outils techniques et les ressources humaines consacrés à la détermination de l'offre, en particulier la détermination de la tarification conformément à l'article 4, paragraphe 4, point d) du règlement (UE) 2020/1503. |
|  |
| V.3. **Lorsque vous avez l’intention de fournir** **des services de conservation d’actifs et des services de paiement**, veuillez décrire les sources de risques opérationnels identifiées et les procédures, systèmes et contrôles que vous avez mis en place pour gérer les risques liés à ces services, y compris lorsque ces derniers sont fournis par un tiers. |
|  |
| V.4. **Lorsque vous avez l’intention de faire appel** **à un tiers pour l’exécution de fonctions opérationnelles**, vous devez prendre toutes les mesures raisonnables propres à éviter des risques opérationnels supplémentaires. En outre, vous restez pleinement responsable du respect du règlement en ce qui concerne les activités externalisées.  Veuillez décrire les sources de risques opérationnels identifiées et les procédures, systèmes et contrôles que vous avez mis en place pour gérer ces risques opérationnels. |
|  |
| V.5. Veuillez décrire toute autre source de risques opérationnels identifiée et les procédures, systèmes et contrôles que vous avez mis en place pour gérer ces risques opérationnels. |
|  |